

Bachelor of Science HES-SO en Ergothérapie

- 150 étudiantes et étudiants
- Haute école de travail social et de la santé | EESP | Lausanne - HETS&Sa
- Formation à temps plein
- 180 ECTS dont 36 de formation pratique
- Travail de bachelor de 15 ECTS
- Formation modulaire
- Référentiel de compétence pour l'ergothérapie
- Programme reconnu par la Fédération mondiale des ergothérapeutes/World Federation of Occupational Therapists (WFOT)
- Partenaires internationaux



© HES-SO Philippe Getaz

Concept

La filière de formation en Ergothérapie de la HES-SO forme des professionnel-le-s capables de travailler dans tous les domaines de l'ergothérapie. Elle s'ajuste au contexte national et international de la profession.

Les éléments nationaux sont les champs d'exercice de l'ergothérapie en Suisse, les bases légales qui régissent l'accès de la clientèle aux prestations dans les systèmes sanitaire, social et scolaire ainsi que l'accès au marché de travail des ergothérapeutes, le cadre de qualifications pour le domaine des hautes écoles suisses (nqf-ch. HS).

Les ergothérapeutes :

- disposent des connaissances et des compétences leur permettant de comprendre les situations rencontrées ;
- utilisent leurs connaissances et leurs compétences pour évaluer, proposer, effectuer et adapter des interventions dans les domaines de la santé physique et de la santé mentale auprès des populations de tous les âges et dans tous les environnements dans lesquels des occupations sont menées ;
- ont la capacité de former des jugements professionnels, notamment sur la base d'un raisonnement clinique structuré, de l'utilisation de références scientifiques pertinentes et de l'analyse de leur pratique ;
- savent communiquer en s'adaptant à l'objectif et au public visé (client-e-s dans le cadre de la prise en charge, autres professionnel-le-s de santé dans le cadre d'une pratique interprofessionnelle) ;
- possèdent des capacités d'apprentissage en autonomie leur permettant d'évaluer leur pratique, de formuler des questions en lien avec les problématiques qu'elles/ils rencontrent et de trouver les ressources pour y répondre.

Les éléments internationaux sont les standards de la Fédération mondiale des ergothérapeutes qui permettent la reconnaissance de la haute école de Lausanne (WFOT, 2002) et les compétences définies pour les ergothérapeutes dans le cadre du tuning process (ENOTHE & COTEC, 2008).

En accord avec la WFOT, le programme développe une conception de l'occupation humaine et de l'ergothérapie partagée par la communauté internationale des ergothérapeutes. Il offre des fondements scientifiques suffisants, des stages et prend en compte les chartes de l'OMS. Le programme s'ajuste aux points de référence produits dans le cadre du *ENOTHE tuning process* et dispense :

- les fondements théoriques et méthodologiques de l'ergothérapie et de la science de l'occupation ;
- le contexte sanitaire, social, légal, culturel, institutionnel, économique dans lequel les usagères et usagers et les ergothérapeutes existent et se rencontrent ;
- le développement de la personne de l'enfance à la vieillesse et les transitions occupationnelles ;
- les sciences biomédicales dans les domaines de la santé physique et de la santé mentale et psychique ;
- les habiletés d'interaction et de communication qui permettent d'être en relation avec des usagères et usagers, de collaborer et de documenter les interventions ;
- les grands domaines de l'ergothérapie : les activités de la vie quotidienne, le travail et la formation, les loisirs et le jeu ; la situation de handicap, la promotion de la santé et du bien-être ;
- les modèles, les méthodes ou les techniques spécifiques d'ergothérapie visant des populations ou des problèmes particuliers fréquemment rencontrés en ergothérapie ;
- la méthodologie scientifique permettant d'appréhender les données scientifiques et les travaux de recherche ;
- la gestion de l'activité professionnelle dans un service d'ergothérapie et en pratique indépendante, ainsi que le développement, la visibilité et la promotion de la profession.

Principes pédagogiques et didactiques et recommandations

La formation dispense des connaissances scientifiquement fondées dans une perspective contradictoire, à cette fin elle :

- exige une approche critique de la connaissance et la capacité à en discuter,

- demande de l'autonomie et de l'engagement dans les études,
- met l'accent sur l'acquisition de pratiques scientifiquement fondées, de capacités réflexives et d'habiletés techniques,
- responsabilise les étudiant-e-s sur leurs devoirs éthiques.
- prépare les étudiant-e-s à être des expert-e-s dans leur domaine, à savoir chercher de façon autonome et à communiquer avec des spécialistes ou le grand public,
- demande d'être émotionnellement capable de faire face à des personnes gravement atteintes dans leur santé physique, sociale ou mentale ou dont les possibilités de développement et d'intégration sont compromises,
- demande d'être un acteur ou une actrice capable de défendre des points de vue dans le contexte d'exercice des professions de la santé.

La formation modulaire

Chaque module est conçu comme une unité et va à la rencontre de plusieurs compétences. Les modules de cours comptent de 5 à 10 ECTS. L'acquisition des compétences par les étudiant-e-s est renforcée par des modules d'intégration. Les modalités d'évaluation des étudiant-e-s dans chaque module sont en cohérence avec les compétences visées, les contenus du module et les formes d'enseignements qui y sont utilisées. La cohérence du programme est assurée par l'articulation entre les différents modules.

Le programme est conçu de manière à ce que les étudiant-e-s acquièrent d'emblée des connaissances théoriques et méthodologiques en ergothérapie, et des connaissances dans les sciences humaines et biomédicales de référence. Les situations d'ergothérapie envisagées au début de la formation sont caractérisées par une complexité modérée, puis à mesure de l'avancement de la formation les étudiant-e-s apprennent à faire face à des situations caractérisées par un haut degré d'incertitude, de changement et de complexité.

Les formes d'enseignements sont ajustées aux divers savoirs, compétences et habiletés à acquérir dans chaque module :

- cours magistraux ou conférences ;
- travail personnel : lecture, recherche de documents, rédaction ;

- entraînement d'habiletés et production de matériel ;
- démonstrations, exercices et mises en situations simulées ;
- discussions, débats, exposés avec élaboration de support de communication ;
- travaux de groupe et individuels, avec ou sans tutorat ;
- supervision ;
- analyses de pratique en relation avec l'expérience effectuée durant la formation pratique ;
- apprentissage expérientiel, particulièrement en formation pratique ;
- e-learning.

Travail de Bachelor

Un Travail de Bachelor débouche sur l'obtention de 15 ECTS. Il a pour chaque étudiant-e une finalité professionnalisante d'acquisition de savoirs transférables dans la pratique et finalité méthodologique d'initiation à la recherche. Il donne la possibilité :

- d'apprendre à tirer parti de résultats de recherches publiées afin de raisonner sur les pratiques professionnelles ;
- de développer et d'intégrer des savoirs professionnels ;
- de relier la théorie à des situations de terrain ;



© CHUV

- de renforcer des capacités d'analyse ;
- de développer des démarches méthodologiques rigoureuses ;
- de développer la collaboration avec les milieux professionnels ;
- de développer sa capacité de communiquer les résultats de son travail sous forme écrite.

En principe, le travail de bachelor aboutit à un document rédigé en français respectant les formes usuelles d'une communication scientifique. Il est mené par des groupes de deux ou trois étudiant-e-s encadrés par le corps professoral.

Formation pratique

L'alternance entre la formation à l'école et la formation dans les milieux de travail est centrale dans la formation en ergothérapie. La finalité de la formation pratique est de permettre à l'étudiant-e de consolider petit à petit ses compétences :

- évaluer des performances occupationnelles, des habiletés ou des fonctions, des facteurs environnementaux ;
- percevoir les contextes humains et matériels dans lesquels vivent les client-e-s ;
- saisir les systèmes juridiques, administratifs, assuranciers, institutionnels et financiers dans lesquels l'ergothérapie existe ;
- comprendre des situations de handicap et les problèmes de participation sociale ;
- organiser et réaliser des séances d'ergothérapie ou des activités de traitement dans différents contextes ;
- concevoir, réaliser et évaluer des démarches d'intervention ;
- exploiter des connaissances théoriques et pratiques apprises ;
- exercer des compétences techniques et méthodologiques ;
- mettre en oeuvre des interventions scientifiquement fondées ;
- entretenir des relations professionnelles avec les client-e-s ou leurs proches ;

- agir dans une perspective centrée sur le client ;
- collaborer et contribuer au travail d'équipe et entrer en relation avec des partenaires professionnels ;
- communiquer par oral et écrit ;
- assumer des tâches de gestion et d'administration requises par l'institution, les assurances ou les fournisseurs
- développer une identité professionnelle et contribuer au rayonnement de la profession ;
- être responsable sur le plan déontologique et éthique ;
- raisonner sur la pratique professionnelle et adopter une approche réflexive de son travail.

Trois périodes de formation pratique de 9 semaines, totalisant environ 1080 heures sont incluses dès la deuxième année dans le programme.

Durant les stages, les étudiant-e-s effectuent les travaux demandés par les praticiennes formatrices et praticiens formateurs et par la haute école. Avant les stages, durant les

stages et au terme de ceux-ci, les étudiant-e-s bénéficient de sessions d'analyse de pratique afin d'anticiper les situations, puis de réfléchir à leurs activités et finalement de mesurer les acquisitions effectuées.

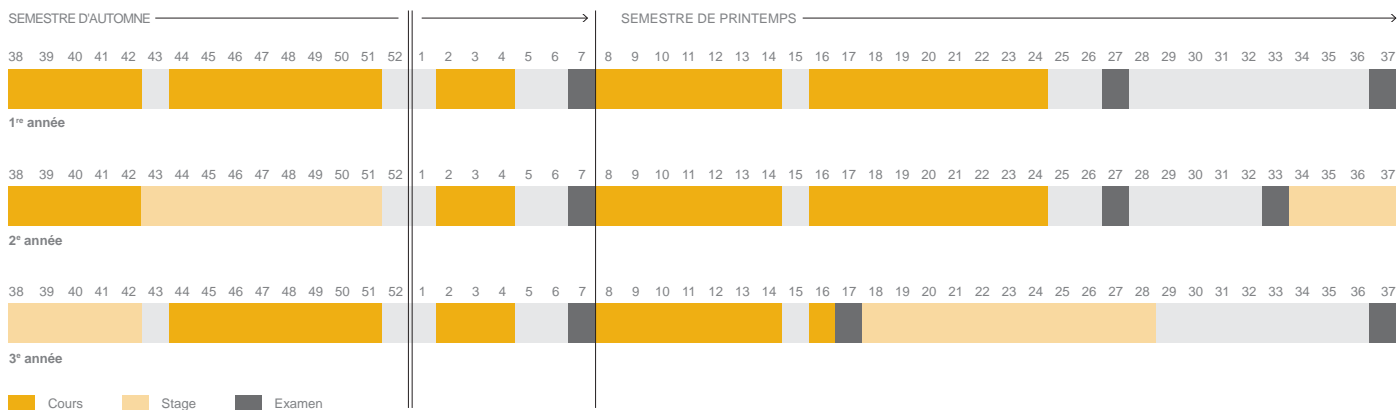
Structure des études

La formation est organisée sur trois ans et permet l'obtention de 180 crédits ECTS. Les études comprennent en alternance des cours, de la formation pratique, du travail personnel encadré et du travail personnel autonome.

L'année académique est constituée de deux semestres, un semestre d'automne débutant à la semaine 38 et un semestre de printemps débutant à la semaine 8 du calendrier civil. Les modules de cours sont organisés pour chaque semestre sur 16 semaines – de la semaine 38 à la semaine 4 et de la semaine 4 à la semaine 24. Les modules de stage, le travail personnel encadré et autonome sont répartis sur l'ensemble de l'année. Des semaines d'examens sont fixées en dehors des périodes de cours.

Les modules de cours sont organisés sous une forme dite «filée» sur un seul semestre. Les cours sont programmés sur les 5 jours de la semaine.

Calendrier académique



Mobilité et internationalisation

La mobilité et l'internationalisation incluent la collaboration entre les trois écoles suisses d'ergothérapie (HES-SO, la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI), la Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften (ZHAW), les collaborations contractualisées par des accords avec des écoles européennes, des accords bilatéraux avec des universités canadiennes, des collaborations avec des partenaires

de terrain et la participation au réseau européen des écoles d'ergothérapie (ENOTHE).

La mobilité s'adresse aux étudiant-e-s et aux enseignant-e-s. Elle est IN et OUT. La haute école privilégie pour les étudiant-e-s des partenaires francophones, sans être exclusive, de manière à permettre des échanges qui comprennent les cours et la formation pratique.